



Séance du 5 novembre 2013 :

Améliorer le traitement des litiges en droit du travail

Intervenants :

Jean-Emmanuel Ray, Gilbert Cette, Jean-Yves Frouin, Thomas Clay

Prochaine séance le jeudi 6 février 2014

« Dans quelle mesure les normes sociales internationales orientent les réformes sur le marché du travail ? »

Plus d'informations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Seminaire-Politiques-de-lemploi>



Mise en perspective du fonctionnement de la justice du travail

Evolutions législatives récentes

Par Jean-Emmanuel RAY,
Professeur à l'école de droit de la Sorbonne et à Sciences Po Paris



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE
DU COMMERCE
ET DE L'ÉTRANGER

Ministère de la Justice, 2013
Conseils des Prud'hommes, chiffres de l'année 2011

Affaires nouvelles : 205 296 / Affaires terminées : 205 321

86 682 décisions au fond dont

- 63 195 acceptations (73%)
- 23 487 rejets

77 828 autres fins dont

- 11 594 conciliations,
- 23 978 radiations,
- 16 860 désistements,
- 5 336 caducités de la demande, ...

42 722 déclarations d'appel

164 510 délibérés et départage :

- 73 010 terminées sans délibéré
- 91 500 terminées avec délibéré

Au fond : 73 156 sans répartition / 18 344 avec répartition (= 20%)

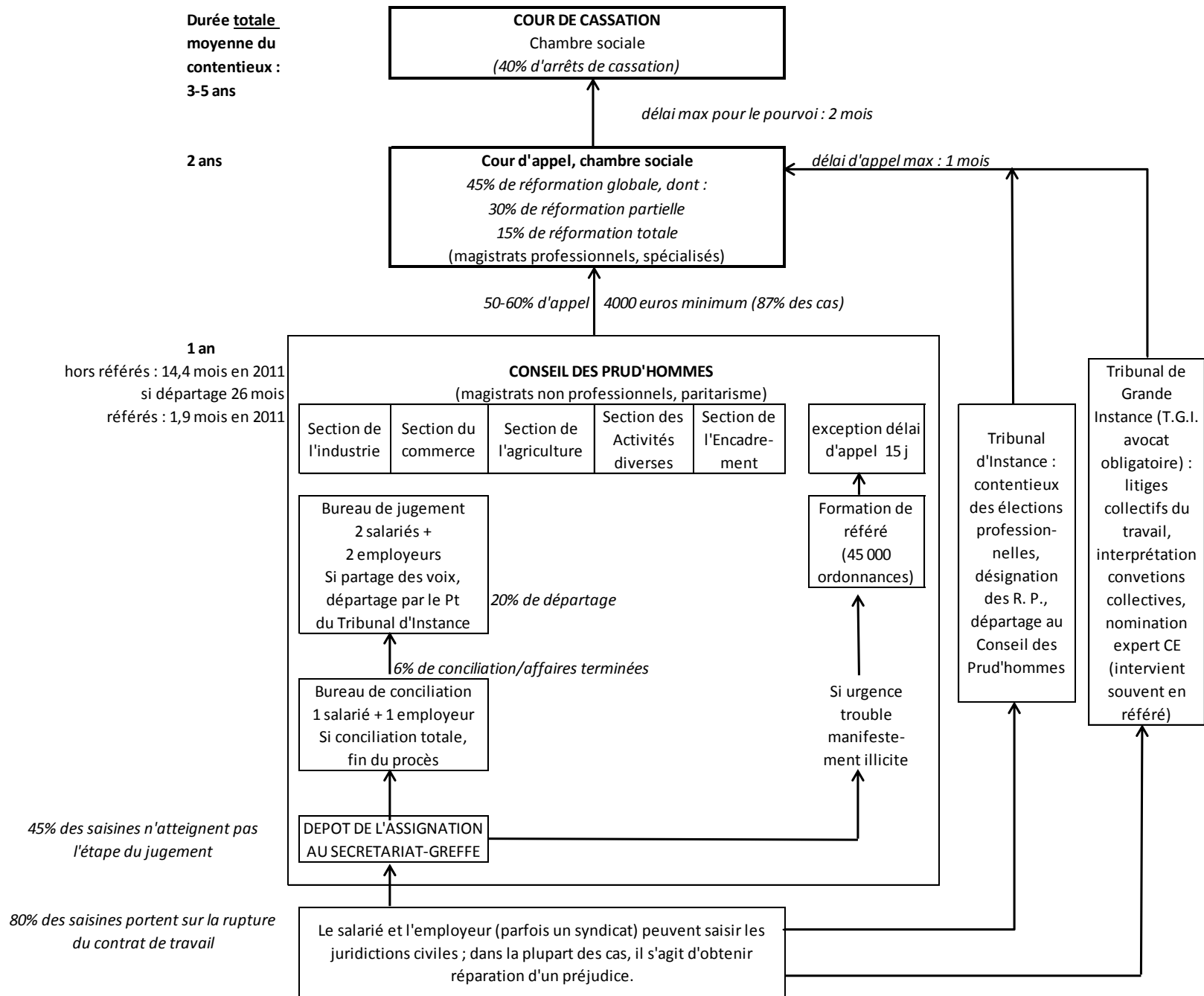
**Taux de répartition : 41% à Angers , 43% à Bobigny , 45% à Calais.... Mais 1% à Cherbourg ,
2% à Auch , 3% à Aix-les-Bains 28% à Paris et Toulouse**

Cours d'Appel, activité civile :

208 339 affaires nouvelles (pour l'année 2011)

dont appel / TGI : 77 439 / CPH : 51 913 / TI : 22 177 / TCom : 18 691

durée moyenne : 11,4 mois



Le point de vue du juge

Par Jean-Yves FROUIN,
Conseiller à la Chambre sociale de la Cour de cassation
Docteur en droit et Professeur associé à l'université François Rabelais de Tours

Regard de l'économiste sur les rigidités du marché du travail français et leurs effets

Par Gilbert CETTE,
Directeur des analyses microéconomiques et structurelles à la Banque de France
Professeur d'économie associé à l'université d'Aix-Marseille



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE
DU COMMERCE
ET DE L'ÉTRANGER

1. Introduction et Plan d'intervention

- **Coûts du licenciement : diverses dimensions**
 - Obligations procédurales
 - Délais (du délai de notification au délai de prescription)
 - Incertitudes
 - Indemnisations
 - Obligation de réintégration en cas de licenciement non justifié
- **Littérature abondante sur la question**
- **Reprend beaucoup de Barthélémy et Cette noté BC (2013)**
- **Actualisation récente par l'OCDE de ses indicateurs (données 2013)**
- **Survol rapide**

1. Introduction et Plan d'intervention

➤ Plan d'intervention

2. Principaux effets économiques
3. Où en est-on ? Comparaison internationale
4. Les difficultés de la situation française
5. Des avancées récentes
6. Orientations de réformes : quelques pistes
7. Remarques conclusives

2. Principaux effets économiques

- Littérature abondante
- Relatif consensus sur les effets, cependant non univoques
- Voir revues de littérature, BC (2013), ...

Enseignements de la littérature sur les principaux effets économiques

Variable d'intérêt	Effet à court terme	Effet à long terme
Taux d'emploi	+/-	-
Taux de chômage	+/-	+
Dualité	+	+
Salaire des personnes en emploi	+	+
Productivité du travail	+/-	+/-
Productivité globale des facteurs	-	-

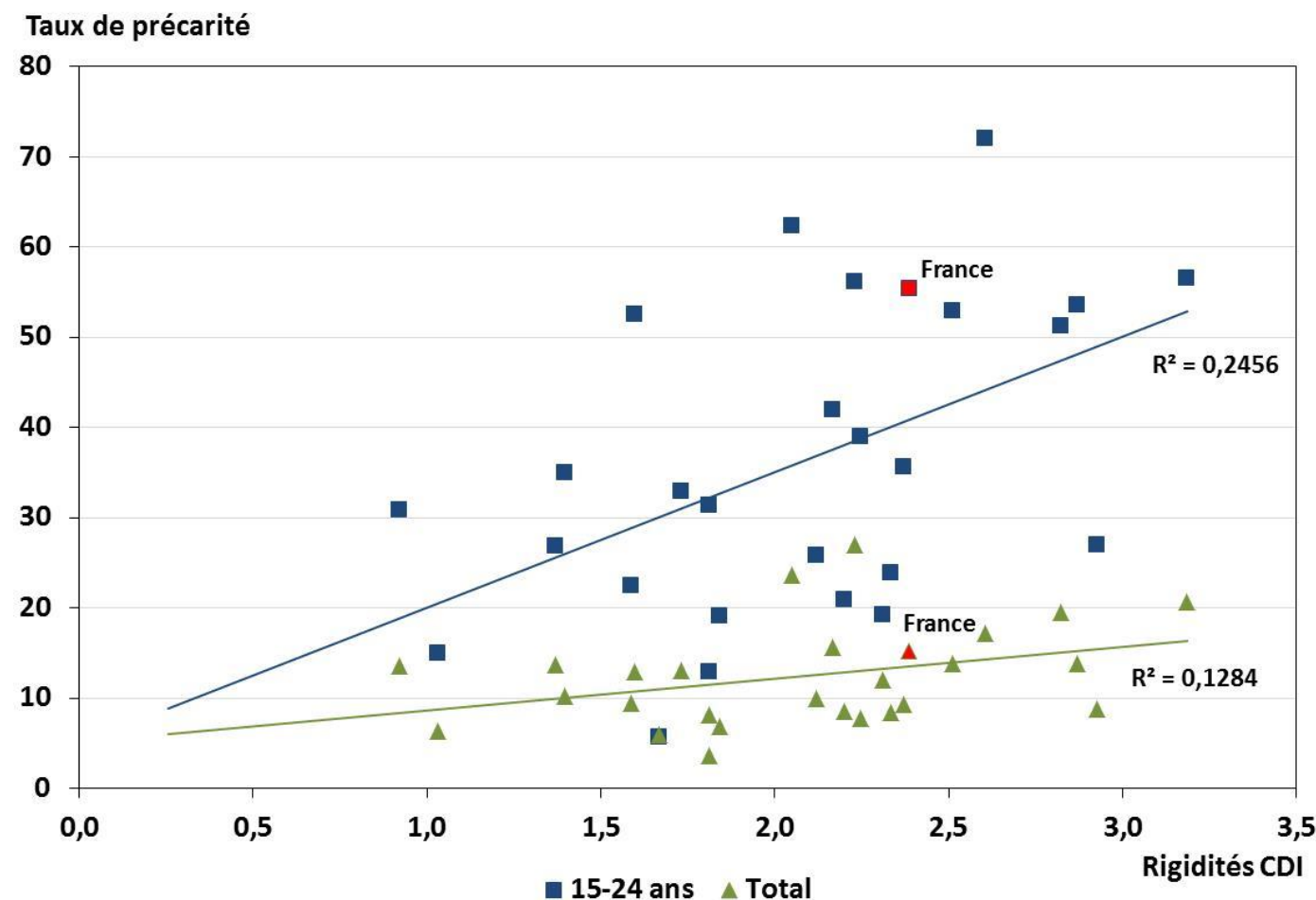
2. Principaux effets économiques

- **Effets défavorables à moyen et long termes, plus ambigus à court terme**
- **Mais...**
 - **Effet peut être favorable sur la qualité de la recherche**
Ex. : Acharya, Baghai et Subramanian (2010)
 - **Difficultés à expliquer les bonnes performances de la France**
PIB/hab, productivité... Acemoglu *et al.* (2009)
- **Le sentiment d'insécurité dans l'emploi (Clark et Postel-Vinay, 2009)**
 - Pour les CDD et CDI : croissant avec la LPE
 - Explication : la perte d'emploi est associée à un risque de chômage prolongé croissant avec la LPE

2. Principaux effets économiques

➤ Effets défavorables en termes de dualité

Taux de précarité (CDD et interim) en % selon les difficultés de licenciement individuel des salariés en CDI - En 2013 – Source : OCDE



3. Où en est-on? Comparaison internationale

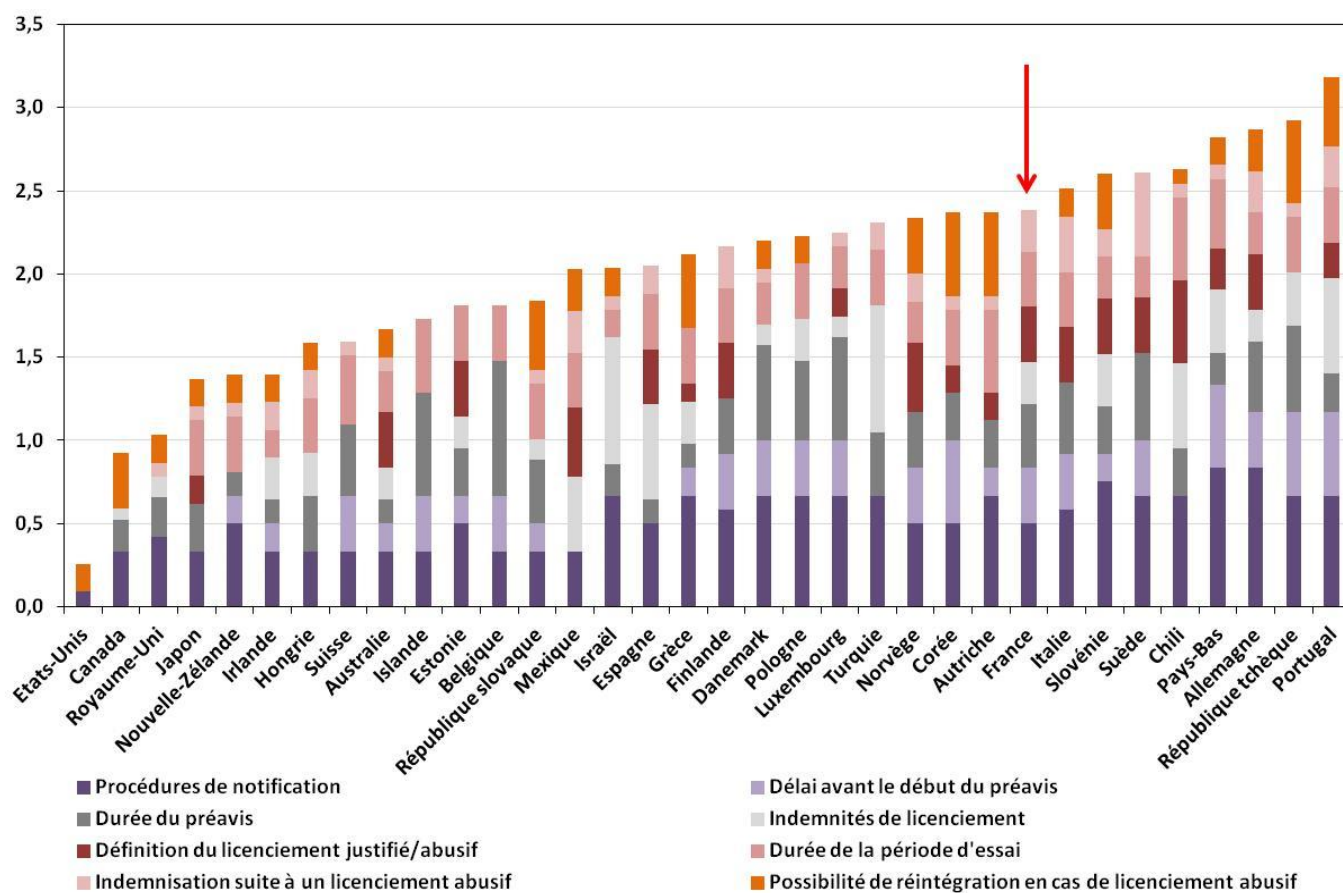
➤ Mobilisation des données OCDE actualisées 2013

- Les données OCDE sont les plus utilisées dans la littérature
- Ne prennent pas en compte diverses évolutions
Par ex. : rupture conventionnelle, loi du 14 juin 2013
- Basées sur réglementation, conventions et jurisprudence
- Différents items caractérisent la protection de l'emploi
Sur chaque item, échelle de 0 à 6
- Indicateurs inévitablement conventionnels

3. Où en est-on? Comparaison internationale

- La France apparaît comme l'un des pays les plus 'protecteurs'
- Parmi les pays plus 'protecteurs' on trouve : le Portugal et l'Italie
Mais aussi l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède...

Indice de 'protection' des CDI - En 2013 – Source OCDE



3. Où en est-on? Comparaison internationale

- **Les ‘protections’ seraient relativement faibles en France concernant :**
 Les possibilités de réintégration en cas de licenciement abusif
 La durée des périodes d’essai
- **Les ‘protections’ seraient relativement fortes en France concernant :**
 L’indemnisation suite à un licenciement abusif ; La durée de préavis
 La définition du licenciement justifié/abusif ; Les indemnités de licenciement

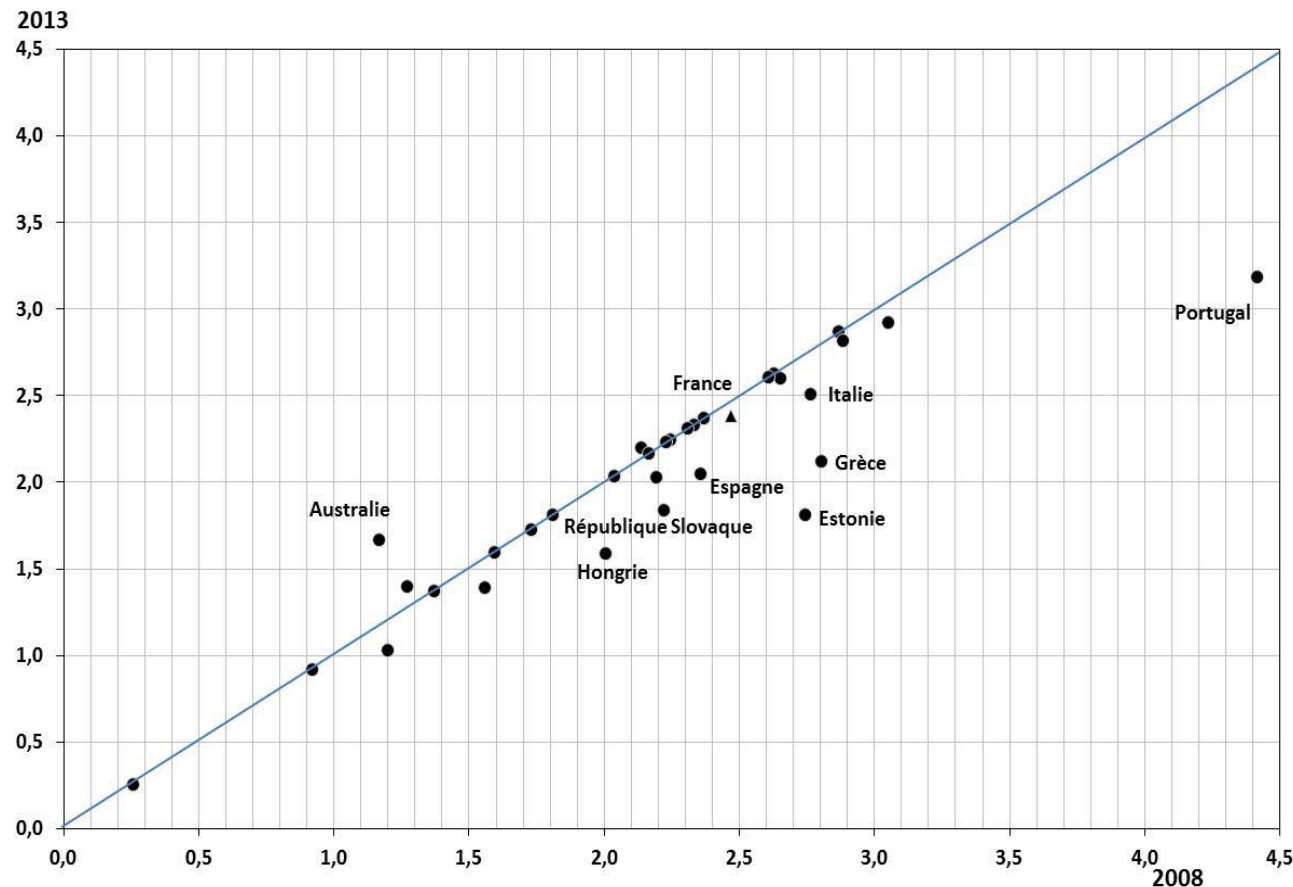
Rang de la France sur les items de ‘protection’ de l’emploi CDI - 2013 – Source : OCDE, calculs GC, SL

	rang ocde	rang ue	rang ze
Procédures de notification	13/34	6/21	4/15
Délai avant le début du préavis	19/34	10/21	8/15
Durée du préavis	22/34	12/21	10/15
Indemnités de licenciement	21/34	12/21	9/15
Définition du licenciement justifié/abusif	23/34	14/21	9/15
Durée de la période d’essai	11/32	8/21	5/15
Indemnisation suite à un licenciement abusif	24/30	15/20	10/14
Possibilité de réintégration en cas de licenciement abusif	1/32	1/21	1/15
Indicateur CDI total	26/34	14/21	10/15

3. Où en est-on? Comparaison internationale

- Les évolutions auraient été rares depuis la crise
 - Elles seraient plutôt orientées à la baisse des 'protections'
 - Dans la ZE, les plus importantes concernent les 3 pays du Sud : Grèce, Espagne et Italie

Evolutions 2008-2013 des indicateurs de 'protection' des CDI – Source OCDE



3. Où en est-on? Comparaison internationale

- **Quelques changements durant la crise (depuis 2008) :**
 - **En Grèce et au Portugal :** réduction des périodes de préavis et des indemnités de licenciement
 - **En Espagne :** Simplification des conditions du licenciement économique ; baisse de l'indemnisation des licenciements justifiés et abusif ; allongement des périodes d'essai
 - **En Italie :** affaiblissement des cas possible de réintégration (article 18); raccourcissement des procédures ; renforcement de la conciliation
 - **Dans ces deux pays :** baisse de la dualité : baisse des 'protections' des CDI, renforcement sur les CDD
 - **Aux Pays-Bas :** renforcement des 'protections' sur les CDD

3. Où en est-on? Comparaison internationale

- Les indicateurs '*Doing business*' de la Banque Mondiale fournissent aussi une évaluation de la 'protection' des CDI
- Enseignements cohérents avec ceux de l'OCDE :
 - La France fait partie des pays les plus 'protecteurs'
 - L'Allemagne serait plus 'protectrice' que la France

Rang de la France sur les items de 'protection' de l'emploi CDI - 2012

Source : BM/DB, calculs GC, SL

	Rang OCDE	Rang UE	Rang ZE
Moyenne de 8 indicateurs de procédures	25/34	16/27	8/16
Moyenne de 5 indicateurs de délais	17/34	11/27	6/16
Moyenne de 5 indicateurs de coûts	19/34	15/27	9/16
Total	19/34	15/27	9/16

4. Les difficultés de la situation française

➤ Un taux de contestation des licenciements moyennement élevé

- 80 % des saisines de prud'hommes : ruptures du contrat de travail

- Licenciements : 70 % pour **motif personnel**
25 % de contestation en Prud'hommes. En baisse.

- Licenciements : 30 % pour **motif économique**
3 % de contestation en Prud'hommes

Mais aussi contestation en TGI de licenciements collectifs

Licenciements collectifs : environ 25 % des licenciements économiques

=> moins de 5 % de contestation licenciements économiques individuels

- **Comparaison internationale difficile**

Chiffres assez proches de ceux de l'Allemagne

Dans autres pays, plus de procédures pour harcèlement et discrimination

- **Les coûts économiques sont surtout liés aux autres aspects**

4. Les difficultés de la situation française

➤ Echec de la conciliation

- Moins de 10 % des cas (plus de 80 % au début du XXème Siècle)
- Deux causes essentielles (cf. Zack, 2006 ; exemple du Royaume-Uni) :
 - Non effectivité de la présence des parties
 - Juges de conciliation sont aussi juges de 1ère instance

4. Les difficultés de la situation française

➤ Incertitudes sur la décision

- Appel dans près de 60 % des cas
- Invalidation totale ou partielle dans plus de 50 % des cas
- Diverses causes :
 - Les juges sont en nombre pair. Compromis nécessaires
Recours au départiteur dans 20 % des cas
 - Les juges ne sont pas des “professionnels du droit” (Rolland, 2013)
Formation juridique très courte
 - Selon OCDE (2013), concernant le règlement des litiges, sur 33 pays :
Juges professionnels exclusivement : 10 pays
Mixte juges professionnels et non professionnels : 21 pays
Juges non professionnels exclusivement : 2 pays, France et Mexique
- Les décisions dépendent beaucoup (Cf. Fraisse, Kramarz, Prost, 2009) :
 - De la densité des Prud'hommes
 - De la composition syndicale

4. Les difficultés de la situation française

➤ Délais de procédure très longs

- En moyenne, plus de :
 - 8 mois pour la conciliation
 - 15 mois décision 1ère instance
 - 32 mois décision d'appel
 - 53 mois cassation

➤ Délais de prescription longs

- 5 ans avant la loi du 14 juin 2013

➤ En résumé :

“Composées de ‘magistrats’ bénévoles chargés du jour au lendemain, par la grâce de l’élection, de juger les affaires des autres, les juridictions prud’homales apparaissent aujourd’hui comme dramatiquement inadaptées aux réalités du monde économique et social”

Boedels (2002) cité par Rolland (2013)

5. Des évolutions récentes

- **Ces changements ne sont pas dans les indicateurs OCDE**
- **La rupture conventionnelle**
 - ANI du 11 janvier 2008, Loi du 25 juin 2008
 - Sécurisation juridique par deux aspects :
 - Délais de rétractation de 15 jours calendaires
 - Homologation administrative dans les 15 jours qui suivent
 - Plus de 25 000 RC par mois : succès de cette procédure
 - **Moindre risque de judicialisation**

5. Des évolutions récentes

➤ Les évolutions les plus récentes

- ANI du 11 janvier 2013, Loi du 14 juin 2013 (Hors sécurisation LC)
 - **Accord de maintien dans l'emploi** (Art. 18)
 - Possibilité d'accord réduisant transitoirement durée du travail et salaire
 - Contrepartie emploi
 - Refus : licenciement économique individuel. L'entreprise est exonérée des obligations du licenciement économique collectif
 - **Sécurité juridique des relations de travail** (Art. 24)
 - Examen des cas où les *“irrégularités de forme risquent de primer sur le fond.”* Revoyure après cet examen
 - **Faciliter la conciliation prud'homale** (Art. 25)
 - Proposition d'un barème de l'indemnité forfaitaire qui *“vaut réparation de l'ensemble des préjudices liés à la rupture du contrat de travail”*
 - **Délais de prescription** (Art. 26)
 - Abaissés de 5 ans à 2 ans
- **Au total, des avancées réelles mais encore timides**

6. Orientations de réformes : quelques pistes

- **Promouvoir la médiation**
 - Pourrait être proposée (avant ou à) l'ouverture de l'étape de conciliation
- **Rendre plus efficiente l'étape de conciliation**
 - Réussite de la réforme au Royaume-Uni ; S'inspire de Zack (2006)
 - Deux aspects :
 - Effectivité de l'obligation légale de présence des parties
 - Les juges de conciliation ne font pas partie des juges du fond
- **Réduire l'insécurité juridique des Prud'hommes**
 - Nombre impair de juges
 - Inclusion d'un juge Professionnel ?
- **Alternatives au Conseil de Prud'hommes**
 - Possibilité de l'organisation de juridictions d'arbitrage
 - Par convention de branche
 - Types de litiges concernés ; Catégories de personnels concernés
 - Appel possible ?

6. Orientations de réformes : quelques pistes

➤ Quelques fausses pistes

- Plafonds d'indemnisation
Contradiction avec droits fondamentaux
- Contrat unique
Idem
- Périodes d'essai longues (Ex. Du CNE et du CPE)
Idem
- Rendre plus aisé le recours aux CDD
Renforcement de la dualité

7. Remarques conclusives

- **La France fait partie des pays à fort niveau de régulation des licenciements**
- **Ces régulations**
 - Ne sont pas nécessairement ressenties comme protectrices
 - Ont un coût économique et social
 - Il est possible d'élever à la fois
 - Protection des travailleurs
 - Efficacité économique
- **Des avancées récentes qui demeurent timides**
 - Loi du 24 juin 2008 (ANI du 11 janvier 2008)
 - Loi du 14 juin 2013 (ANI du 11 janvier 2013)
- **Des pistes pour le futur**
 - Rendre plus efficace le règlement des contentieux
 - Parallèlement, réduire les freins aux mobilités professionnelles

Et l'arbitrage ?

Par Thomas CLAY,
Professeur et Doyen honoraire
de la faculté de droit et de science politique de Versailles



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE
DU COMMERCE
ET DE L'ÉTRANGER

CONVENTION D'ARBITRAGE POUR RESOUDRE LES LITIGES INDIVIDUELS DU TRAVAIL

	En arbitrage interne	En arbitrage international
Clause compromissoire (insérée dans le contrat)	Valable depuis 2011 (Cass. Soc., 30 novembre 2011) mais inopposable à l'employé	Valable depuis 1999 (Cass. Soc., 16 février 1999 et 4 mai 1999) mais inopposable à l'employé
Compromis d'arbitrage (conclu après naissance du litige)	Valable depuis 1984 (Cass. Soc., 5 novembre 1984)	Valable depuis au moins 1984 (Cass. Soc., 5 novembre 1984) et sans doute avant



Prochaine séance du séminaire « Politiques de l'emploi »
jeudi 6 février 2013

« Dans quelle mesure les normes sociales internationales orientent les réformes sur le marché du travail ? »

Plus d'informations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Seminaire-Politiques-de-lemploi>

Avis de séminaire Fourgeaud
mercredi 13 novembre 2013

« Progressivité des prélèvements sur le travail et emploi »

Plus d'informations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Seminaire-Fourgeaud>

